



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Yvelines**

Direction des Affaires Economiques

Nos réf. : RK/CBD 58-2017



**Monsieur le Maire  
Mairie de Gambais  
Place Charles de Gaulle  
78 950 GAMBAIS**

Versailles, le 15 juin 2017.

**Objet** : Projet de PLU arrêté.

Affaire suivie par : Chrystel BOIS  
Tél. : 01 39 43 43 53  
[c.bois@cm-yvelines.fr](mailto:c.bois@cm-yvelines.fr)

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de votre commune.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat opère en 1<sup>er</sup> lieu pour le maintien du tissu artisanal local et la défense de ses intérêts. Dans ce cadre, j'ai bien pris connaissance de la volonté de faire vivre la commune, tout en garantissant la protection du patrimoine naturel par la limitation de l'urbanisation dispersée.

A cet effet, l'orientation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, visant à soutenir l'activité sur le territoire notamment dans les ZA, donne à certaines de ces zones (Sycomores et Chênes) une stabilité du droit du sol et une marge d'évolution possible. Par ailleurs, la mixité fonctionnelle est incitée sur le reste du territoire (totalité du tissu urbain) via un règlement qui autorise l'exercice d'une activité artisanale, sous condition d'être compatible avec le voisinage.

L'offre d'emplois potentiels à proximité des logements s'en trouve facilité ainsi que l'animation du village et l'ensemble des fonctions urbaines sur la commune. Le développement des réseaux numériques contribuera à créer des conditions attractives.

Ces mesures propices au développement économique, répondent pleinement à mes attentes et ne soulèvent pas d'objection de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines sur le projet transmis.

Veillez d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*Le Président,*

**Ronan KERAUDREN**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES YVELINES**

Siège : 19 avenue du Général Mangin - 78008 Versailles Cedex - Tél. : 01 39 43 43 43 - Télécopie : 01 39 43 43 00

Internet : [www.cm-yvelines.fr](http://www.cm-yvelines.fr) - Courriel : [cm-78@cm-yvelines.fr](mailto:cm-78@cm-yvelines.fr) - Siret : 187 809 033 00017 - APE 9411 Z

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.